



## Exemple d'inspection en conformité avec la réglementation Transport (REGLEMENT (CE) N° 1/2005)



### La réglementation européenne sur le transport

La réglementation européenne sur les transports (REGLEMENT (CE) N° 1/2005) établit des dispositions régissant le transport des animaux vertébrés vivants. Elle fixe les conditions de transport à respecter afin de réduire les conséquences négatives sur le bien-être des animaux et d'éviter leur souffrance. Cette fiche fournit un exemple de la manière d'effectuer une inspection de conformité avec la réglementation.

### Exemple de transport à travers les frontières de l'UE

L'inspection vétérinaire ciblait un lot de 7300 dindes femelles, âgées de 17 semaines et d'environ 11 kg. L'inspection a eu lieu en novembre 2023 dans une exploitation au Danemark avant le départ. La destination était un abattoir allemand. Le voyage a duré 8 heures au total, pause obligatoire pour le conducteur comprise. Le plan pour vider le bâtiment consistait à charger deux véhicules de dindes un soir, puis trois autres véhicules le soir suivant. Chaque véhicule se composait d'un camion rigide et d'une remorque de même taille. Les conteneurs étaient empilés sur 6 hauteurs et 5 profondeurs, soit 30 conteneurs sur le camion et la remorque, c'est-à-dire 60 au total par véhicule.



©ANIVET

Le bâtiment de 7300 dindes femelles, âgées de 17 semaines et pesant environ 11 kg.

### Inspection étape par étape

Le début du chargement des dindes était prévu à 18h00. Cependant, l'heure de début pouvant être assez flexible, l'inspecteur vétérinaire est arrivé à 17h10. À son arrivée, l'inspecteur vétérinaire s'est présenté et a expliqué l'objet du contrôle au propriétaire, au conducteur et à l'équipe de ramassage. Ensuite, l'inspection a commencé. L'inspecteur vétérinaire a suivi une liste d'exigences réglementaires à vérifier. Pour chacune des exigences, les éléments suivants étaient indiqués : une référence au texte du règlement, une description de ce qu'il fallait contrôler et une évaluation indiquant si le contrôle de l'élément était jugé satisfaisant/non pertinent ou insatisfaisant.

#### 1. Vérification des documents de voyage

Le conducteur du camion était sur place lorsque l'inspecteur vétérinaire est arrivé. L'inspecteur vétérinaire a vérifié ses documents de voyage (le registre de voyage des animaux, le parcours prévu, l'autorisation de l'entreprise de transport, l'homologation du véhicule et le certificat de compétence du conducteur).

*Vérification  
des  
documents  
de transport.*



©ANIVET

## Exemple d'inspection en conformité avec la réglementation Transport (REGLEMENT (CE) N° 1/2005)

### Inspection étape par étape (suite)

#### 2. Vérification de l'état du véhicule

La conception et l'état du véhicule ont été vérifiés pour s'assurer qu'il était adapté au transport des dindes. Les conteneurs à bord ont été inspectés pour vérifier la ventilation, leur capacité à être nettoyés/désinfectés, et si le sol était plein et exempt de bords tranchants. Le conducteur a expliqué et montré que le bord extérieur du conteneur avait été adouci pour éviter de blesser les dindes lorsqu'elles sont poussées dans les conteneurs. Le sol était plein afin d'empêcher les fèces de tomber dans les conteneurs situés en-dessous. Les rideaux et leur fixation sur les côtés ont été inspectés pour garantir que les dindes étaient protégées contre les conditions météorologiques sévères pendant le transport. Les conteneurs ont été vérifiés pour s'assurer qu'ils étaient en place et bien verrouillés. L'existence d'un panneau à l'arrière du véhicule avertissant les autres usagers de la route de la présence d'animaux vivants à bord a également été contrôlée.



*A gauche: le sol des conteneurs; A droite: les rideaux en position de stockage*

#### 3. Ramassage des dindes

La procédure consistait d'abord à rassembler un sous-groupe de dindes dans le godet d'un convoyeur sur roues. Ensuite, le convoyeur était conduit sur une courte distance (environ 200 m) jusqu'au véhicule, et les dindes étaient chargées manuellement depuis le godet dans les conteneurs. L'inspecteur vétérinaire a suivi cette procédure pour plusieurs sous-groupes.

Le regroupement des dindes dans le godet du convoyeur était réalisé par 5 à 6 ramasseurs qui marchaient derrière les dindes en agitant de grands sacs en plastique jaunes. Lorsqu'ils arrivaient au godet, certains animaux étaient poussés plus loin dans le godet par un ramasseur se tenant sur le côté, en plaçant une main autour du cou pour guider l'oiseau et en utilisant l'autre main pour pousser l'animal par derrière. Le godet était conçu comme un enclos, avec la partie avant retirée pendant que les dindes étaient regroupées à l'intérieur et replacée lorsque le godet était complètement chargé.



*Chargement des dindes dans le godet du convoyeur*

L'inspecteur a vérifié que les ramasseurs ne regroupaient pas trop de dindes dans le godet, c'est-à-dire que chaque animal pouvait se tenir debout sur le sol sans être comprimé, et que le processus se déroulait sans causer de stress inutile aux dindes. Elle a également inspecté l'aptitude des dindes au transport (voir section '4. Aptitude au transport').



*Le godet du convoyeur rempli de dindes, prêt à quitter le bâtiment et à parcourir la courte distance jusqu'au véhicule.*



## Exemple d'inspection en conformité avec la réglementation Transport (REGLEMENT (CE) N° 1/2005)

### Inspection étape par étape (suite)

#### 4. Aptitude au transport

Avant le chargement des dindes, l'inspecteur vétérinaire a demandé au propriétaire de l'élevage s'il avait trié les dindes inaptés au transport. L'inspecteur vétérinaire a observé les dindes à la fois pendant le processus de regroupement dans le godet du convoyeur et après leur transfert du godet dans les conteneurs du véhicule. Elle a recherché les oiseaux morts et ceux présentant des signes de maladie ou de mal-être, y compris les oiseaux ayant des ailes ou des pattes cassées ou des blessures.

#### 5. Chargement des dindes

Au niveau du véhicule, le godet avec les dindes était levé de manière à ce que les ramasseurs soient alignés avec le conteneur à charger. L'inspecteur vétérinaire a vérifié la manière dont les ramasseurs manipulaient les dindes lors du chargement manuel des animaux depuis le godet vers les conteneurs du véhicule, notamment si les ramasseurs :

- Manipulaient un seul animal à la fois,
- Utilisaient les deux mains ; une main soutenant en partie le corps en saisissant sous la cuisse tout en maintenant l'aile en place, tandis que l'autre main gardait l'autre aile repliée contre le corps,
- Se rendaient jusqu'au conteneur avant de placer les dindes à l'intérieur, en s'assurant notamment que le geste utilisé pour commencer à remplir un conteneur n'était pas trop brusque, tout en vérifiant qu'aucune dinde ne tombait en raison d'un placement trop proche de l'ouverture des conteneurs.



©ANIVET

*Chargement manuel des dindes du godet vers l'intérieur des conteneurs du véhicule.*

#### 6. Conteneurs

La densité de chargement à l'intérieur des conteneurs a été vérifiée. Pendant que les ramasseurs chargeaient les dindes, l'inspecteur vétérinaire comptait le nombre de dindes chargées dans chaque conteneur. Cela a été fait pour plusieurs des conteneurs. Un total de 27 dindes a été chargé dans chaque conteneur, avec 15 d'un côté et 12 de l'autre côté du véhicule. Le conducteur a indiqué qu'un maximum de 33 dindes était autorisé dans chaque conteneur.

La hauteur à l'intérieur des conteneurs était de 36 cm. L'inspecteur vétérinaire a vérifié si les dindes pouvaient s'asseoir confortablement avec leur tête maintenue dans une position naturelle lorsqu'elles étaient chargées dans les conteneurs.



©ANIVET

*Dindes en position assise dans un conteneur*

#### Informations complémentaires

Une inspection de la réglementation sur le transport doit toujours inclure le chargement d'au moins un véhicule complet. Dans le cas présent, le chargement a commencé à 18h00 et a été terminé à 19h45, lorsque le camion et la remorque étaient entièrement chargés et prêts au départ.

Deux jours avant l'inspection décrite dans cette fiche, une inspection vétérinaire du lot avait été réalisée, ce qui est une exigence légale pour tout transport de volailles traversant les frontières (REGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/688).

La liste de points de contrôle utilisée lors de cette inspection est disponible sur demande (en danois).